



Résiliation de contrat à FIT LANE

Par **VIETNAM06**, le **06/05/2016** à **19:02**

Bonjour Madame, Monsieur,rnrnJ'étais inscrit à FIT LANE pour 12 mois,le 19 janvier, mon contrat était terminé. Hors je me suis rendu compte qu'ils me prélevaient toujours. Après renseignement auprès d'eux, ils m'ont écrits ce mail:rnrn"Bonjour Monsieur,rnrnNous informons que vous avez souscrit un abonnement FIDELITE en date du 19/01/15 avec un engagement minimum de 12 mois. Votre abonnement est toujours actif à ce jour car nous n'avons jamais reçu de demande de résiliation de votre part.rnrnNous vous rappelons qu'à l'issue de l'engagement minimum, l'abonnement peut être résilié à tout moment par lettre?"rnrnJe vous demande si c'est légal.rnrnCordialement.rnrnG.S.

Par **Tisuisse**, le **07/05/2016** à **07:34**

Bonjour,rnrnVotre réponse est dans les clauses de votre contrat. Relisez ces clauses.